

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du
Canada**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013
(Non audité)

Table des matières

Rapport de mission d'examen	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexe	12

Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada

Nous avons procédé à l'examen des états de la situation financière de la Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, ainsi que des états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012. Nos examens ont été réalisés conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et ont donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de nos examens, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
17 juin 2013

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	31 mars 2013	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	31 mars 2012	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	1 avril 2011
Actif									
Court terme									
Encaisse	\$ 25,433	\$ 106,674	\$ 132,107	\$ 2,600	\$ 114,554	\$ 117,154	\$ 25,873	\$ 119,815	\$ 145,688
Placements temporaires (Note 3)	18,224	120,000	138,224	18,107	175,000	193,107	18,017	-	18,017
Débiteurs	30,823	-	30,823	28,542	-	28,542	17,517	-	17,517
Stocks	24,904	-	24,904	27,296	-	27,296	24,395	-	24,395
Frais payés d'avance	2,376	-	2,376	2,073	-	2,073	5,001	-	5,001
	101,760	226,674	328,434	78,618	289,554	368,172	90,803	119,815	210,618
Immobilisations corporelles (Note 4)	318,129	-	318,129	328,917	-	328,917	341,804	-	341,804
Placements (Note 3)	-	55,000	55,000	-	-	-	-	175,000	175,000
	\$ 419,889	\$ 281,674	\$ 701,563	\$ 407,535	\$ 289,554	\$ 697,089	\$ 432,607	\$ 294,815	\$ 727,422
Passif et Soldes de fonds									
Court terme									
Créditeurs et frais courus (Note 5)	\$ 11,286	\$ -	\$ 11,286	\$ 6,097	\$ -	\$ 6,097	\$ 15,090	\$ -	\$ 15,090
Apports reportés	-	281,674	281,674	-	289,554	289,554	-	294,815	294,815
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 6)	8,139	-	8,139	7,220	-	7,220	6,257	-	6,257
	19,425	281,674	301,099	13,317	289,554	302,871	21,347	294,815	316,162
Dette à long terme (Note 6)	202,150	-	202,150	209,676	-	209,676	233,398	-	233,398
	221,575	281,674	503,249	222,993	289,554	512,547	254,745	294,815	549,560
Soldes de fonds	198,314	-	198,314	182,982	1,560	184,542	177,862	-	177,862
	\$ 419,889	\$ 281,674	\$ 701,563	\$ 405,975	\$ 291,114	\$ 697,089	\$ 432,607	\$ 294,815	\$ 727,422

Au nom du conseil d'administration:

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
État de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	2013	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	2012
Solde, début de l'exercice	\$ 184,542	\$ -	\$ 184,542	\$ 177,862	\$ -	\$ 177,862
Excédent des produits sur les charges	13,772	-	13,772	5,120	1,560	6,680
Solde, fin de l'exercice	\$ 198,314	\$ -	\$ 198,314	\$ 182,982	\$ 1,560	\$ 184,542

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
État des résultats
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	2013	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	2012
Produits						
Apports et autres (Annexe)	\$ 262,044	\$ 117,731	\$ 379,775	\$ 266,367	\$ 103,238	\$ 369,605
Charges						
Amortissement des immobilisations corporelles	13,037	-	13,037	13,370	-	13,370
Contribution au Conseil général international	30,000	-	30,000	25,000	-	25,000
Fonds d'urgences internationales	-	34,702	34,702	-	16,544	16,544
Fonds d'urgences nationales	-	83	83	-	5,086	5,086
Intérêts sur la dette à long terme	9,761	-	9,761	10,657	-	10,657
Frais généraux et administratifs (Annexe)	41,786	-	41,786	45,199	-	45,199
Jumelage	-	82,946	82,946	-	80,048	80,048
Frais d'occupation des locaux (Annexe)	16,676	-	16,676	21,062	-	21,062
Rénumérations	46,327	-	46,327	45,306	-	45,306
Sensibilisation au développement et à l'expansion (Annexe)	90,685	-	90,685	100,653	-	100,653
	248,272	117,731	366,003	261,247	101,678	362,925
Excédent des produits sur les charges	\$ 13,772	\$ -	\$ 13,772	\$ 5,120	\$ 1,560	\$ 6,680

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	\$ 369,496	\$ 353,232
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaire de jumelage	(335,926)	(347,867)
Intérêts versés	(9,761)	(10,657)
	<u>23,809</u>	<u>(5,292)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2,249)	(483)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(6,607)	(22,759)
	<u>14,953</u>	<u>(28,534)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	14,953	(28,534)
Encaisse, début de l'exercice	<u>117,154</u>	<u>145,688</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>\$ 132,107</u>	<u>\$ 117,154</u>

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2013

1. Principales méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de Saint-Vincent-de-Paul afin de venir en aide aux personnes défavorisées. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats actuels peuvent différer de ces estimations à mesure que de l'information additionnelle devient disponible dans le futur.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de la société. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des besoins spécifiques nationaux et Internationaux du Conseil.
Constatation des produits	L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits de location sont constatés lorsque gagnés, les produits de ventes sont constatés lorsque le produit est livré au client.

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2013

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et frais courus et la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transaction

Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de \$12,273 (2012 - \$17,070) et est inclut dans le compte achat de brochures, bulletins et traduction.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

Immeuble	5%
Mobilier et matériel	20%
Système informatique	30%

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2013

2. Application initiale des normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En date du 1 avril 2012, l'organisme a adopté les recommandations du nouveau référentiel comptable : normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), qui est la Partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité. Ce sont les premiers états financiers préparés par l'organisme en conformité avec ce référentiel et les dispositions prévues au chapitre 1501 - Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées. Le chapitre 1501 exige l'application rétrospective des normes comptables avec des exemptions d'application et des exceptions obligatoires. Les méthodes comptables présentées dans la note 1 - Principales méthodes comptables ont été appliquées dans la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, les informations comparatives présentées dans ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture selon les NCOSBL à la date de transition du 1 avril 2011.

L'organisme a préparé des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit la Partie V du Manuel de l'ICCA - Comptabilité - Normes comptables pré-basculément. L'adoption des NCOSBL n'a eu aucun impact sur les montants présentés antérieurement à titre d'actif, de passif, de soldes de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie de l'organisme. En conséquence, aucun ajustement n'a été comptabilisé dans les données comparatives des états de la situation financière, de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie. Certains éléments de présentation dans ces états financiers reflètent les nouvelles exigences de présentation des NCOSBL.

3. Placements

Les placements sont des certificats de dépôt garanti dont la date d'échéance est en novembre 2013, janvier 2014 et décembre 2015 portant des taux d'intérêt respectif de 1,85%, 0,65% et 1,25%.

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2013

4. Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	\$ 100,000	\$ -	\$ 100,000	\$ -
Immeuble	261,785	48,559	261,785	37,337
Mobilier et matériel	11,587	9,986	11,587	9,586
Système informatique	26,539	23,237	24,290	21,822
	\$ 399,911	\$ 81,782	\$ 397,662	\$ 68,745
Valeur comptable nette		\$ 318,129		\$ 328,917

5. Crédoeurs et frais courus

Le poste crédoeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de \$2,054 (2012 - \$-).

6. Dette à long terme

	2013	2012
Prêt, 4,15 %, renouvelable en juin 2014, remboursable en mensualités de \$ 1,340, capital et intérêts, garanti par le terrain et l'immeuble avec une valeur comptable nette de \$ 313,226	\$ 210,289	\$ 216,896
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	8,139	7,220
	\$ 202,150	\$ 209,676

Les remboursements en capital à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants: 2014, \$8,139; 2015, \$7,843; 2016, \$8,175; 2017, \$8,521; 2018, \$8,881. Ces paiements ont été calculés en supposant que le plan de remboursement sera renouvelé avec succès en ce basant sur les conditions de paiement actuelles et le taux d'intérêt.

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2013

7. Dépendance économique

L'organisme obtient 57% (2012 - 54%) de ses produits de contributions des conseils. Si ce financement ne continue pas et si l'organisme ne peut pas le remplacer, l'organisme ne pourrait pas continuer ses opérations au niveau actuel.

8. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce risque pour sa dette à long terme et ces placements. Le risque sur les placements est réduit au minimum car ces actifs sont investis dans des titres gouvernementaux et présentent des échéances à très court terme. L'organisme est aussi exposé à ce risque découlant de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur de sa dette à long terme.

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada
Annexe
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 2012

Produits

Fonds de fonctionnement		
Bourse d'étude pour jeune	\$ -	\$ 10,500
Contributions des conseils	214,640	199,670
Contribution - AGA	5,000	-
Contribution - Réduction de la dette	-	16,500
Contributions volontaires	2,717	867
Dons corporatifs	600	4,130
Livre de la Règle	4,225	1,880
Produits de location	10,125	11,685
Produits d'intérêt	3,413	4,138
Produits divers	1,220	-
Quêtes aux réunions	925	458
Revue Vincenpaul-Canada	3,329	2,210
Vente de biens	15,850	14,329
	\$ 262,044	\$ 266,367

Charges

Sensibilisation au développement et à l'expansion		
Achat de brochures, bulletins et traduction	\$ 43,993	\$ 51,682
Frais d'assemblées	28,462	22,225
Frais de déplacements	18,230	26,746
	\$ 90,685	\$ 100,653
Frais d'occupation des locaux		
Assurance	\$ 2,712	\$ 2,712
Câble TV	573	653
Eau et égout	412	298
Électricité	6,586	4,453
Entretien et réparation	6,393	12,946
	\$ 16,676	\$ 21,062
Frais généraux et administratifs		
Assurance	\$ 1,177	\$ 1,167
Comités nationaux	19,242	23,261
Frais professionnels	4,053	3,950
Papeterie et charges de bureau	10,319	10,217
Télécommunications	6,996	6,605
	\$ 41,787	\$ 45,200